

**DÉLÉGATION PERMANENTE DU BRÉSIL AUPRÈS DE  
L'ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE**

Lettre n° 416/BRASICAO

Montréal, le 7 octobre 2013

Monsieur Raymond Benjamin  
Secrétaire général de l'OACI  
Bureau 12.15

Monsieur le Secrétaire général,

Permettez-moi de me référer à la 38<sup>e</sup> session de l'Assemblée de l'OACI et à sa Résolution A38 17/2 : « Exposé récapitulatif de la politique permanente et des pratiques de l'OACI dans le domaine de la protection de l'environnement – Changements climatiques ». Vous vous rappellerez que le Brésil a abordé les délibérations sur cette question de manière constructive, et c'est dans ce même état d'esprit que nous entendons participer aux futures séries de pourparlers sur la question, puisque l'OACI est maintenant chargée d'œuvrer en vue d'un mécanisme mondial de MBM.

Le Brésil comprend, d'un autre côté, qu'il faut encore réévaluer et analyser plus avant les objectifs ambitieux mondiaux que nous partageons tous, afin de tenir compte des divers stades de développement des États membres de l'OACI. Cette question revêt une importance cruciale, face aux perspectives actuelles et futures de croissance du secteur de l'aviation civile internationale.

Je voudrais donc réitérer la position exprimée par le Brésil, conjointement avec l'Argentine, Cuba et le Venezuela, dans la déclaration faite sur cette question à la 38<sup>e</sup> session de l'Assemblée. À cette occasion, ces pays ont conjointement formulé une réserve à l'égard du paragraphe 7 de la Résolution A38-17/2.

Je demande respectueusement que la réserve conjointe ci-dessus mentionnée du Brésil, de l'Argentine, de Cuba et du Venezuela soit inscrite dans les procès-verbaux de l'Assemblée ainsi que dans les autres documents pertinents de l'OACI.

Ma délégation attend avec intérêt de continuer à participer à ce débat stimulant.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma très haute considération.

Jorge d'Escragnolle Taunay Filho  
Ambassadeur  
Représentant permanent du Brésil  
au Conseil de l'OACI